

Strasbourg, le 16 novembre 2017

EPAS-SC(2017)3rev1

Accord partiel élargi sur le Sport (APES)

14^{ème} Réunion du Comité Statutaire le 10 novembre 2017, 14h00 - 16h00

Salle du Comité des Ministres
Palais de l'Europe, Strasbourg

Décisions

Le Comité statutaire, en vertu de l'article 5 du Statut de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES), composé des représentants au Comité des Ministres des Etats membres de l'Accord¹, a tenu sa 14^{ème} réunion à Strasbourg le 10 novembre 2017, sous la présidence de Monsieur Rémi Mortier, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de Monaco. La liste des participants figure à l'**Annexe I** du présent document.

Le Comité statutaire :

- I. Adopte l'ordre du jour tel qu'il figure à l'**Annexe II** du présent document ;
- II. Prend note du rapport verbal présenté par le Secrétariat concernant les demandes d'adhésion et de statut d'observateur de nouveaux pays, fédérations sportives internationales et ONG sportives à l'APES ;
- III. Prend note du rapport oral présenté par M. Frédéric Sanaur, Président du Comité de direction de l'APES, concernant les priorités actuelles et les projets en cours à l'APES (voir l'**Annexe IV**) ;
- IV. - Prend note du montant total des contributions obligatoires des membres de l'APES envisagé pour 2018 ;
- A la demande d'une délégation, amende le projet de programme et budget afin de refléter clairement l'engagement de l'APES à soutenir des ratifications de la Convention contre la

¹ Albanie, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Islande, Israël, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Maroc, Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Saint-Marin, Serbie, Slovénie, Suisse et "l'ex-République yougoslave de Macédoine".

manipulation de compétitions sportives, et de mentionner la liste des partenaires non-gouvernementaux ;

- Prend note du programme biennal 2018 et 2019, ainsi que du projet de budget de l'Accord partiel élargi pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2018 ;
- Prend note du projet de budget 2019 conformément au programme biennal, et prend note de la Résolution EPAS/Res(2017)2 telle qu'elle figure à l'**Annexe III** du présent document ;
- Convient que lorsque les Délégués des Ministres auront pris les décisions relatives à l'ajustement du budget ordinaire, une version finale de ces documents sera soumise au Comité statutaire pour adoption par procédure écrite.

V. Prend note que les décisions relatives à l'ajustement salarial seront prises sur la base de la décision générale que prendra le Comité des Ministres dans le cadre du budget ordinaire, sans augmenter l'enveloppe budgétaire.

VI. Convient que la date de la prochaine réunion du Comité Statutaire se tiendra en septembre 2018 et sera communiquée en temps utile par le Secrétariat.

Annexe I

FINAL LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

Andorra / Andorre
 M. Josep ARENY ACHE
 Ambassadeur
 Représentant permanent de la Principauté d'Andorre auprès du Conseil de l'Europe

Armenia / Arménie
 Mr Vardan BARSEGHIAN
 Deputy to the Permanent Representative

Ms Astghik BALDRYAN
 Deputy to the Permanent Representative

Azerbaijan / Azerbaïdjan
 Mr. Agil GUNASHOV
 Deputy to the Permanent Representative of Azerbaijan to the Council of Europe

Austria / Autriche
 Ms Daniela BAMER
 Deputy to the Permanent Representative of Austria to the Council of Europe

Belarus / Bélarus
 Mr Andrei SUKHORENKO
 Représentant permanent du Bélarus auprès du Conseil de l'Europe

Belgium / Belgique
 M. Gilles HEYVAERT
 Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
 Représentant Permanent de la Belgique auprès du Conseil de l'Europe

Bosnia and Herzegovina / Bosnie-Herzégovine
 Mr Predrag GRGIĆ
 Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
 Permanent Representative of Bosnia and Herzegovina to the Council of Europe

Bulgaria / Bulgarie
 Mr Alexander MANOV
 Deputy to the Permanent Representative of Bulgaria to the Council of Europe

Croatia / Croatie
 Ms Blaženka BABIĆ
 Deputy Permanent Representative of Croatia to the Council of Europe

Cyprus / Chypre
 Ms Margarita PETROVITS
 Cultural Advisor
 Permanent Representation of the Republic of Cyprus to the Council of Europe

Denmark / Danemark
Ms Ida Marianne NØRGAARD HANSEN
Trainee

Finland / Finlande
Ms Henna KOSONEN
Deputy to the Permanent Representative of Finland to the Council of Europe

Ms Mia SPOLANDER
Deputy to the Permanent Representative of Finland to the Council of Europe

France
M. Jean-Baptiste MATTEI
Ambassadeur
Représentant Permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe

Mme Valérie LUEBKEN
Adjointe au Représentant Permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe

Georgia / Géorgie
Ms Mariam MAISAIA
Deputy to the Permanent Representative of Georgia to the Council of Europe

Greece / Grèce
Ms Eleni CHRYSSOFAKI
Permanent Representation of Greece to the Council of Europe

Hungary / Hongrie
Ms Ágnes OSZTOLYKÁN
First Secretary
Deputy to the Permanent Representative of Hungary to the Council of Europe

Latvia / Lettonie
Mr Edvards RUBĪNS
Deputy to the Permanent Representative of Latvia to the Council of Europe

Liechtenstein
Mr Daniel OSPELT
Ambassador
Permanent Representative of Liechtenstein to the Council of Europe

Lithuania / Lituanie
Ms Dalia MARDOSAITĖ-VAIŠNORIENĖ
Deputy to the Permanent Representative of Lithuania to the Council of Europe

Luxembourg
M. Stephan MÜLLER
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Représentante Permanente du Luxembourg auprès du Conseil de l'Europe

Malta / Malte
Ms Kathleen VELLA
Deputy Permanent Representative of Malta to the Council of Europe

Dr. Karen ZAMMIT SOUTHERNWOOD
Director of Regulatory Affairs Directorate

Monaco
M. Rémi MORTIER
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Représentant Permanent de Monaco auprès du Conseil de l'Europe

Mme Chrystel CHANTELOUBE
Adjointe au Représentant Permanent de Monaco auprès du Conseil de l'Europe

Morocco / Maroc
Mme Loubna BELABBES
Chef du service de suivi et de l'évaluation des contrats Programmes
Ministère de la Jeunesse et des Sports

Montenegro
Ms Ana RADUSINOVIĆ
Deputy to the Permanent Representative of Montenegro to the Council of Europe

Netherlands / Pays-Bas
Mr Roeland BÖCKER
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Permanent Representative of the Netherlands to the Council of Europe

Norway / Norvège
Ms Julie Celine BERGAUST
Intern

Poland / Pologne
Ms Iwona MARCZYK-STEPNIEWSKA
Deputy to the Permanent Representative of Poland to the Council of Europe

Portugal
Mme Manuela CALDAS FARIA
Représentante Permanente Adjointe du Portugal auprès du Conseil de l'Europe

Mme Francisca BALHAU
Stagiaire à la Représentation du Portugal

Russian Federation / Fédération de Russie
Mr Vladislav KURBATSKIY
Deputy to the Permanent Representative of the Russian Federation to the Council of Europe

Serbia / Serbie
Ms Snežana PETROVIĆ
Deputy to the Permanent Representative
Permanent Mission of the Republic of Serbia to the Council of Europe

Switzerland / Suisse

Mr Marc WEY

Représentant permanent adjoint de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe

Apologised / Excusé

Albania / Albanie

Estonia / Estonie

* * *

Representative of the EPAS Governing Board / Représentant du Comité de direction de l'APES

M. Frédéric SANAUR

Président du Comité de direction de l'APES

Chef du bureau des relations internationales

Direction des Sports

Ministères des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

FRANCE

EPAS Secretariat / Secrétariat de l'APES

Mr Stanislas FROSSARD

EPAS Executive Secretary

Mme Clarisse BONJEAN

Responsable de programmes de l'APES

Ms Heather STEWART

EPAS Administrative Assistant

Mme Caroline LARGHI

EPAS Administrative Assistant

Ms Helena ORSULIC

EPAS Administrative Assistant

Children's Rights and Sport Values Department / Droits de l'Enfant et des Valeurs du Sport

Ms Elda MORENO

Head of Department

DPFL Secretariat / Secrétariat de la DPFL

Mrs Tara NAGLE

Head of Division

Programme and Budget Department

Directorate General of Administration

Secretariat of the Committee of Ministers / Secrétariat du Comité des Ministres

Ms Francine ARNOLD-PAULI

Annexe II**Ordre du jour annoté****I. Ouverture de la réunion**

La réunion débutera à 14h00 dans la salle de réunion du Comité des Ministres (Palais de l'Europe) le vendredi 10 novembre 2017, sous la présidence de Monsieur Rémi Mortier, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de Monaco, Président du Comité statutaire de l'APES.

II. Adoption de l'ordre du jour

EPAS-SC (2017) 2rev

Les membres du Comité statutaire sont invités à <u>adopter</u> le projet d'ordre du jour.

III. Mise à jour des adhésions et demandes de statut d'observateur auprès de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES)

Le Secrétariat fournira des informations aux membres du Comité statutaire sur les récents développements intervenus au sein de l'APES et les adhésions de nouveaux pays, fédérations sportives internationales et ONG du sport à l'APES.

Les membres du Comité statutaire sont invités à <u>prendre note</u> du compte-rendu oral.

IV. Travaux en cours de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES)

Le Président du Comité de direction de l'APES, M. Frédéric Sanaur (France), rendra compte de l'avancement des travaux depuis la dernière réunion du Comité statutaire et des activités actuelles de l'APES.

Les membres du Comité statutaire sont invités à <u>prendre note</u> du compte-rendu oral.

V. Barème des contributions au budget de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES) et projet de budget pour 2018

EPAS-SC (2017) 1

Le Comité statutaire sera informé du projet du barème des contributions au budget 2018 de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES).

Le Secrétariat présentera aux membres du Comité statutaire le projet de budget de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES) pour la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, ainsi que son projet de programme biennal 2018-2019.

Les membres du Comité statutaire sont invités à prendre note du projet du barème des contributions pour 2018, à prendre note du projet du budget pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2018, ainsi que le programme biennal 2018 et 2019 pour cet Accord partiel élargi, et à prendre note du projet de la Résolution EPAS/Res (2017) 2 telle qu'elle figure en annexe au document EPAS-SC (2017) 1. Ils sont invités à convenir de procéder à l'adoption formelle des décisions ultérieurement, par procédure écrite, une fois que l'ajustement du budget ordinaire aura été déterminé pour 2018.

VI. Projets de décisions

EPAS-SC (2017) 3rev

VII. Divers

La prochaine réunion du Comité statutaire devrait avoir lieu en septembre 2018, pour examiner les questions financières annuelles, conformément au Statut.

Les membres du Comité statutaire sont invités à noter que la date de la prochaine réunion sera communiquée en temps utile par le Secrétariat.

Annexe III**PROJET de Résolution EPAS/Rés(2017)2
sur l'Accord partiel élargi sur le Sport
Budgets 2018-2019***(Adopté par le Comité statutaire le ... 2017)*

Le Comité statutaire, en vertu de l'article 5 du Statut de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES)², composé des représentants au Comité des Ministres des Etats membres de l'Accord,

Vu la Résolution CM/Res(2007)8 du 11 mai 2007 autorisant l'institution de l'Accord partiel élargi sur le Sport ;

Vu les articles 19, 21 et 28 du Règlement financier ;

Ayant pris note des modifications dans les adhésions à l'APES en 2018, par rapport à 2017 ;

Vu le programme et le budget pour 2018-2019 (CM(2017)130) ;

Décide:

1. Est approuvé le programme biennal 2018 et 2019 tel que présenté dans le document CM(2017)130.
2. Sont approuvés, le budget des dépenses et le budget des recettes pour l'exercice 2018 conformément au tableau A annexé à la présente résolution, pour un montant de 840 100 €
3. Sont approuvés, à titre provisoire, le budget des dépenses et le budget des recettes pour l'exercice 2019 conformément au tableau A annexé à la présente résolution, pour un montant de 844 300 €
4. Est approuvée la répartition entre les Etats membres de l'Accord partiel élargi sur le Sport, des contributions de l'exercice 2018 pour un montant de 840 100 € conformément au tableau B annexé à la présente résolution.
5. Le total du budget des recettes sera fonction des recettes réelles. Le budget des dépenses et des recettes sera ajusté en conséquence au cours de l'exercice.
6. Prennent note que l'ajustement salarial sera appliqué mutatis mutandis, en fonction de la décision générale prise par le Comité des Ministres pour le budget ordinaire, dans le cadre du montant total de 840 100 €

² Pays concernés : Albanie, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, « L'ex-République yougoslave de Macédoine », Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Islande, Israël, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Maroc, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Fédération de Russie, Saint-Marin, Serbie, Slovénie et Suisse.

*Annexe à la résolution***Tableau A – Budget de l'Accord partiel élargi sur le Sport**

K €	Réel 2016	Budget 2017 ajusté	Variation	Budget 2018	Variation	Budget 2019
Dépenses de personnel	395,5	410,2	26,8	437,0	7,4	444,4
Personnel	361,9	377,6	25,8	403,4	6,8	410,2
Contributions au Fonds de réserve de pensions	33,6	32,6	1,0	33,6	0,6	34,2
Autres dépenses	386,1	399,5	3,6	403,1	-3,2	399,9
Autres dépenses	386,1	399,5	3,6	403,1	-3,2	399,9
Total dépenses	781,5	809,7	30,4	840,1	4,2	844,3
Contributions des États membres	777,9	809,7	30,4	840,1	4,2	844,3
Contributions obligatoires - Adhésions	19,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total recettes	797,8	809,7	30,4	840,1	4,2	844,3

**Tableau B – Contributions des Etats membres au budget de
l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES) pour 2018**

ETATS MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE	Clé de répartition %	MONTANT DES CONTRIBUTIONS EN €
ALBANIE	0,8748	7 349,19
ANDORRE	0,8748	7 349,19
ARMENIE	0,8748	7 349,19
AUTRICHE	3,3346	28 013,98
AZERBAIDJAN	0,8748	7 349,19
BELGIQUE	4,0855	34 322,29
BOSNIE-HERZEGOVINE	0,8748	7 349,19
BULGARIE	0,8748	7 349,19
CROATIE	0,8748	7 349,19
CHYPRE	0,8748	7 349,19
DANEMARK	2,6054	21 887,97
ESTONIE	0,8748	7 349,19
FINLANDE	2,0771	17 449,72
FRANCE	19,8473	166 737,18
GEORGIE	0,8748	7 349,19
GRECE	2,0172	16 946,50
HONGRIE	1,2865	10 807,89
ISLANDE	0,8748	7 349,19
LETTONIE	0,8748	7 349,19
LIECHTENSTEIN	0,8748	7 349,19
LITUANIE	0,8748	7 349,19
LUXEMBOURG	0,8748	7 349,19
MALTE	0,8748	7 349,19
MONACO	0,8748	7 349,19
MONTENEGRO	0,8748	7 349,19
PAYS-BAS	6,6603	55 953,19
NORVEGE	3,6336	30 525,88
POLOGNE	5,0789	42 667,85
PORTUGAL	1,9598	16 464,29
FEDERATION DE RUSSIE	19,8473	166 737,18
SAINT-MARIN	0,8748	7 349,19
SERBIE	0,8748	7 349,19
SLOVENIE	0,8748	7 349,19
SUISSE	5,3270	44 752,13
« L'EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE »	0,8748	7 349,19
NON-MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE		
BELARUS	0,8748	7 349,19
ISRAEL	1,1992	10 074,49
MAROC	0,9199	7 728,09
TOTAL	100,0000	840 100,00

Annexe IV

Notes d'allocution de M. Frédéric Sanaur

UPDATE ON EPAS ACTIVITIES IN 2017

by Mr Frédéric SANAUR, Chair of the EPAS Governing Board,
on the occasion of the 14th meeting of the EPAS Statutory Committee
on Friday 10 November 2017

2017, année des 10 ans de l'APES, dont le but est de rendre le sport plus éthique, plus inclusif et plus sûr :

A) plus éthique :

La question d'éthique du sport qui est prioritaire est la question de la lutte contre la corruption dans le sport – Suivi de la 14^e Conférence des Ministres responsables du Sport du Conseil de l'Europe

1) Un des axes d'action qui découle de la Conférence de Budapest est de promouvoir la bonne gouvernance dans le sport au niveau national / mobiliser et coordonner les gouvernements

-> A cet effet, l'APES prépare un projet de recommandation du CM et un manuel de bonnes pratiques sur ce qui peut être fait au niveau national pour améliorer la bonne gouvernance des organisations sportives.

2) Etablir le dialogue avec le mouvement sportif international sur les principes et mesures

-> Mise en place du « Partenariat International contre la Corruption dans le Sport » (IPACS), qui réunit des organisations internationales, des organisations sportives et des Etats, avec l'OCDE, le CIO et le gouvernement britannique. Une « task force », coordonnée par le Conseil de l'Europe, va chercher à établir des standards communs aux Etats et aux organisations sportives internationales sur certains aspects de la bonne gouvernance.

3) Développement de recherches pour améliorer les connaissances sur le phénomène de la corruption dans le sport

-> Mise en place de la DACCS (Base de données d'allégations de corruption dans le sport), qui répertorie les cas mentionnés par la presse et examine le suivi donné à ces cas, soit par les organisations sportives, soit par les Etats

Mais aussi : coopération avec le GRECO et participation au projet « Sport Governance Observer », qui mesure la gouvernance d'organisations sportives nationales

B) plus inclusif

A l'occasion du 10^{ème} anniversaire de l'APES, une conférence a été organisée, sous l'égide de la Présidence chypriote du CM, afin de réviser sa stratégie de promotion de la « diversité dans et par le sport ».

Un site internet collectant des projets de bonnes pratiques en matière d'intégration des migrants par le sport est en ligne.

En 2018, un projet joint avec l'Union européenne devrait nous permettre de mettre en place à large échelle un système de collecte de données sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport, sur les bases des indicateurs développés en 2016.

C) plus sûr

La question de la régulation des arts martiaux et activités de combat visant ou pouvant donner lieu à des KO, p.ex. les « Arts Martiaux Mixtes », est une source de préoccupation pour de nombreux

Etats. Un groupe d'experts a examiné les enjeux liés à ces activités et un projet de recommandation est à l'étude, afin de limiter notamment les risques sanitaires et de mieux protéger les mineurs. Par ailleurs, un projet joint spécifique se déroule en 2017, sur la question de la violence sexuelle faite aux enfants dans le sport. Ce projet intitulé « Pro Safe Sport + » permet de développer notre offre de services, d'outils et de références sur la question de la protection des enfants dans le sport. Cette offre sera maintenue et développée par l'APES au-delà de l'échéance du projet joint.

L'APES engage aussi son réseau et son expertise pour soutenir la promotion de la Convention contre la manipulation de compétitions sportives. Nous espérons que cette convention pourra rapidement entrer en vigueur en dépit des controverses politiques et procédurales, qui, pour instant, empêchent les Etats membres de l'UE de la ratifier. Cette convention est en effet centrale dans l'effort de mobilisation des Etats, des organisations sportives et du Secteur. C'est une réalisation notable du Conseil de l'Europe et il est regrettable qu'elle ne soit pas encore entrée en vigueur.

Pour terminer, je voudrais mentionner que deux événements ministériels sont prévus au programme d'activités de l'APES : une Conférence ministérielle, prévue en octobre 2018 en Géorgie, et un événement informel, qui devrait se tenir à Moscou, en marge de la Coupe du Monde de Football en juillet 2018.

Je voudrais conclure en adressant mes remerciements au secrétariat, qui est très dévoué et qui permet à l'APES de tenir ses promesses.